



## INVITATION CONFERENCE-DEBAT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le **Réseau International des Juristes Africanistes (RIJA)** vous convie à leur conférence-débat sur le thème :

### « **Les contrats d'Etat à l'épreuve des intérêts des entreprises multinationales en Afrique de l'ouest francophone** »

**Samedi 14 Octobre 2017**

Hôtel Palm-Club Côte-d'Ivoire

Abidjan, Cocody

Salle de Conférence

**9h00 – 13h00**

**PARTICIPATION GRATUITE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**[rija.abidjan@gmail.com](mailto:rija.abidjan@gmail.com)**

---

Le Réseau International des Juristes Africanistes (RIJA) a l'honneur de vous convier à la conférence débat sur le thème :

### « **Les contrats d'Etat à l'épreuve des intérêts des entreprises multinationales en Afrique de l'ouest francophone** ».

En ce début de siècle, l'Afrique se retrouve plus que jamais au cœur des batailles géostratégiques. Si cet intérêt se traduit jusqu'ici par une croissance des investissements et du PIB des pays africains, la chute récente du cours des matières premières, n'a pas manqué d'affecter la conjoncture économique de ces Etats en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest.

Les responsables politiques, pour pallier les difficultés récentes posées par cette crise, n'ont pas hésité à renégocier les termes des contrats et des conventions conclus avec les EMN notamment dans les secteurs stratégiques pétrolier et minier. Plusieurs procédures de redressement fiscal ont également été entamées parallèlement par les administrations afin d'assurer la satisfaction de l'intérêt général face aux intérêts privés des EMN.

Les conflits juridiques qui résultent directement de ces actions mettent en lumière l'équilibre précaire entre l'intérêt général et les intérêts particuliers des EMN. Quels sont les pouvoirs des Etats en matière de réglementation/régulation de ces contrats d'Etats ? Quels mécanismes de protection (légale et contractuelle) sont à la disposition des investisseurs privés face aux prérogatives de puissance publique ? Quelle(s) règle(s) pour une coopération pérenne/vertueuse entre Etat et investisseur étranger ?

## PROGRAMME

- **8h30** : Accueil et installation
- **9h00** : Présentation et installation des panélistes par le Modérateur  
**Maître Mobio ANDOH, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire**
- **9h15** : Introduction  
par **Monsieur Roger Cédric Junior SAHIE, Juriste au sein du cabinet d'avocats PanAssociés Paris et Président du RIJA Cote d'Ivoire**

### Interventions

- **09h35** : « La typologie et l'efficacité des clauses de stabilisation dans les contrats d'Etat »  
Par **Docteur TIEBLEY YVES DIDIER, Docteur en droit public, Enseignant chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody**
- **09h55** : « Les procédures dérogatoires ou d'exceptions dans le cadre de la dévolution des contrats d'Etat et de la préservation des intérêts légitimes de l'Etat »,  
par **Maître Julie CLAUDE, chef de département PPP du cabinet d'avocats Bile-Brizoua**
- **10h15** : « Les normes RSE, mission de service public par et pour les multinationales »  
par **Henri Gauthier GUINA, Directeur juridique conformité et RSE du groupe Orabank Administrateur du RIJA CI**
- **10h35** : « La Renégociation des contrats d'Etats en Afrique de l'ouest : mission impossible ? »  
par **Maître Jean-François CHAUVEAU, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire**
- **11h15** : Questions & réponses
- 12h30** : Mot de clôture par le Modérateur, **Maître Mobio ANDOH, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire**